

Plan de redéploiement économique de la capitale régionale - Appui méthodologique à la formalisation et au montage des dossiers de propositions - Choix d'un Cabinet de Conseil spécialisé

M. l'Adjoint BOICHON, Rapporteur : Lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 15 décembre dernier, il a été notamment décidé la préparation d'un plan de redéploiement économique de l'agglomération bisontine. L'étude en a été confiée à M. le Préfet de Région, en liaison avec la DATAR et les acteurs locaux de développement.

C'est dans ce contexte, largement déterminé par les mesures d'accompagnement du CIADT, que la capitale régionale a souhaité formuler ses propositions pour un projet de développement économique de Besançon et de son agglomération.

Un groupe de travail, animé par le Premier Adjoint et comprenant des élus et des fonctionnaires concernés par le sujet, a été mis en place afin d'élaborer un plan d'actions spécifiques d'urgence, complémentaire du contrat de plan Etat/Région, des réflexions thématiques en cours, et cohérent avec les grandes hypothèses d'aménagement et de développement local et régional.

Pour mener à bien cette démarche, la Ville a souhaité se faire assister par un Cabinet de Conseil spécialisé avec pour mission d'assurer :

* dans un premier temps un appui méthodologique à la formalisation des dossiers de propositions élaborées par le groupe de travail,

* ensuite un accompagnement au montage des dossiers afin d'aboutir au meilleur accomplissement des projets présentés.

Après consultation, et compte tenu de l'expérience acquise en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de plans d'actions économiques dans les agglomérations orléanaise, clermontoise, grenobloise, ... le Cabinet ALTEDIA, Groupe COURTAUD a été retenu.

La rémunération de ce Cabinet a été fixée à 200 000 F TTC, y compris frais de déplacement et d'hébergement de deux consultants (un directeur de projet et un consultant senior).

Les travaux d'édition de documents restent à la charge de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- confier au Cabinet ALTEDIA, Groupe COURTAUD la mission d'appui méthodologique rappelée ci-dessus. La dépense, soit 200 000 F TTC, sera imputée au chapitre 92.90/617.30200 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédits du compte de dépenses imprévues figurant au budget primitif, chapitre 938,

- solliciter une participation de l'Etat qu'il conviendra d'encaisser au budget supplémentaire de l'exercice courant,

- autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir et à ouvrir les crédits correspondants en recettes.

«**M. LE MAIRE** : Gérard BOICHON qui a suivi toutes les consultations et propositions va présenter ce projet en essayant de le résumer.

M. BOICHON : Monsieur le Maire, face à la concurrence, les territoires économiques doivent jouer la différenciation et adapter leur offre aux besoins des entreprises, ce qui signifie une évaluation de leur potentiel, une estimation des moyens à mettre en place et de véritables études de marchés des nouveaux besoins des entreprises et de leur personnel. Dans ce contexte, l'agglomération de Besançon doit développer l'identité de son territoire en s'appuyant sur quelques points forts.

Les critères de demain pour attirer les entreprises additionneront le qualitatif et le quantitatif. Ils reposeront sur l'ensemble des interdépendances et se fonderont sur le partenariat et la responsabilité des acteurs. C'est de la cohérence des projets territoriaux, de la définition d'une véritable politique marketing, de la mise en place de réseaux et de l'ouverture aux nouvelles technologies que dépendent les futurs emplois. Ainsi, la Ville souhaite s'impliquer dans le développement économique local en qualité d'entrepreneur. Le plan de redynamisation de l'économie de l'agglomération décidé par le CIADT du mois de décembre 1998 doit permettre d'obtenir des moyens et des appuis pour amplifier les dynamiques locales existantes. C'est dans ce contexte que la Ville a souhaité, assistée d'un Cabinet de Consultants, le groupe ALTEDIA et son représentant M. JACQUET, fixer 5 axes de développement dans une première phase de propositions. C'est le dossier que chacun d'entre vous a donc reçu et je vais très succinctement rappeler ces 5 axes.

Le premier axe, c'est conforter l'emploi existant. Pour ce faire, il faudrait pouvoir réserver une partie des ressources mobilisées par le CIADT au soutien du développement des entreprises existantes sous forme d'aide à l'investissement, d'aide à l'embauche de cadres et d'aide à la coopération scientifique et technique.

L'axe n° 2 c'est développer les emplois de services aux entreprises utilisant les nouvelles technologies de l'information, développer également les services et les applications utilisant l'offre technologique du Réseau LUMIERE, en particulier dans le développement des centres d'appels, sachant que les centres d'appels en terme de création d'emplois correspondent à environ 150 000 postes à créer par an en France, favoriser les emplois de services aux entreprises dans le contexte de l'économie sociale et solidaire et continuer à accompagner le développement des services associés au tourisme et aux loisirs.

Le troisième axe, c'est créer les emplois du futur au travers de la dynamique que devra générer le parc scientifique. Il faudra d'une part soutenir la création d'incubateurs qui est un lien entre la recherche et le développement industriel sur la base des différents pôles locaux d'expertise : le temps-fréquence, les microtechniques et microtechnologies, la santé, les communications, les télécommunications et les sciences de l'environnement et d'autre part développer une infrastructure d'accompagnement en terme d'immobilier, de services aux entreprises, d'intelligence économique et de prospection.

L'axe n° 4 c'est développer la recherche et accompagner le développement des expertises universitaires. Ce programme pourrait porter sur les aides financières permettant d'accroître le nombre d'étudiants en doctorat, une aide financière aux activités des laboratoires et une aide financière et un accompagnement à un processus de valorisation spécifique aux unités de formation et départements relevant des sciences humaines et sociales. Il porterait également sur une action d'identification et d'accompagnement financier des opportunités de relocalisation d'équipes.

Et le dernier axe, c'est développer un environnement social et équilibré. Ce développement devra porter sur les fonctionnalités urbaines liées à l'aménagement, à l'accueil, à la formation, à la promotion, à la communication et aux volets social et humain.

Dans une deuxième phase, chacun de ces axes de développement sera décliné au travers de différents projets spécifiques, ce qui va nécessiter un travail d'ingénierie fine pour mettre en oeuvre les modalités pratiques. C'est ce travail que nous engageons dès demain et que nous proposerons au Préfet dès la fin du mois de mars. Le Groupe ALTEDIA qui nous a accompagnés sur la première phase le fera également sur cette deuxième phase d'ingénierie fine.

M. LE MAIRE : Voilà qui est très concis. Pour plus ample information, vous avez bien entendu ces rapports qui ne sont qu'une première phase et on vous tiendra informés de la deuxième après le mois de mars.

Mme WEINMAN : Je voulais souligner l'excellence de ce rapport mais il est tellement beau que j'aurais envie de reprendre la publicité «j'en ai rêvé, Sony l'a fait». Ça a l'air tellement lumineux dans ce dossier qu'on se demande même comment on a pu attendre aussi longtemps pour arriver à un document aussi complet.

M. LE MAIRE : On ne pouvait pas y penser plus tôt et même l'opposition ne nous a pas proposé cela.

Mme WEINMAN : Mais l'opposition est nulle ici, Monsieur le Maire, tout le monde le sait.

M. LE MAIRE : Non, ce soir on va faire des compliments.

Mme WEINMAN : Mais nous avons quelquefois l'objectivité de reconnaître nos limites ! Au moins, reconnaissez-nous cette objectivité-là (rires).

Il y a plein de choses intéressantes dans ce document. Je regrette simplement que nous l'abordions dans une séance chargée comme l'est en général la séance du budget. On aurait peut-être pu en parler plus ou mieux tous ensemble mais il est vrai que c'est un document d'information.

Quelques points quand même dans le suivi me font soucier. On attend beaucoup de l'Etat, un petit peu de l'Europe et la participation des autres collectivités ou de nos partenaires. Il est évident que quand la Ville de Besançon fait une démarche montrant bien son engagement dans une voie, dans la création d'entreprise ou dans l'élaboration de projets pour l'Université 3000, elle peut plus facilement solliciter ses partenaires et les convaincre de l'accompagner qu'en mettant tout sur le papier en disant finalement il faudrait dans l'idéal qu'on fasse tout cela.

La deuxième question c'est les effectifs susceptibles dans les services de répondre à une telle surcharge de travail parce que je pense bien connaître l'engagement et la parfaite compétence des gens qui travaillent au service Economique de la Ville mais je ne pense pas qu'ils auront assez de temps, qu'ils seront assez nombreux pour travailler à l'ingénierie fine du projet. C'est deux questions qui me font soucier : les lignes budgétaires à prévoir même si c'est à moyen terme et les effectifs à mettre en place.

M. LE MAIRE : Si on répondait à vos souhaits, il faudrait augmenter le budget de fonctionnement.

Mme WEINMAN : C'est vous qui le souhaitez apparemment.

M. DUVERGET : Un dossier qui me paraît prometteur pour peu qu'on généralise un peu plus les choses. On est là axé tout à fait sur l'économique. Il me semble qu'il y a quelques questions qui méritent d'être mises encore un peu plus en relief, à savoir : quelle stratégie volontariste pour Besançon d'implantation industrielle, quelles formes d'aides apporter aux entreprises sachant que le problème qui se pose maintenant à toutes les collectivités est celui des aides directes aux entreprises. Je crois qu'il faut essayer d'aller plus à fond là-dedans dans des relations intercollectivités naturellement. Autre question : quelle stratégie volontariste mettre en place pour réussir l'intercommunalité ? On sent bien qu'à travers ce dossier, ce n'est pas seulement Besançon qui est en cause. Il s'agit du Grand Besançon, il s'agit aussi des relations, j'allais dire du partage à l'échelle régionale des deux pôles entre le pôle Nord de Franche-Comté et le pôle central que représente Besançon. Il nous faut encore clarifier un peu plus ces notions, notamment pour toutes les questions qui traitent de la recherche, de l'enseignement supérieur, des transferts de technologies. C'est un des points un peu faibles de la Franche-Comté et on a un seuil à franchir encore dans ce domaine-là. On a observé que dans le Nord Franche-Comté ce n'était pas encore l'idéal dans le domaine du transfert de technologies et Besançon est à un seuil inférieur en ce domaine. Il me semble donc qu'il faut véritablement raisonner là en terme régional. D'ailleurs vous le dites, il y a des éléments qui seront dans le contrat de plan.

Comment aussi gommer les fragilités traditionnelles de Besançon dans la durée, parce qu'il s'agit d'une sorte de plan de relance qui doit toucher non seulement je dirais la forme donnée au développement économique mais une certaine culture économique. Nous sommes, et là je ne désigne pas la Municipalité aujourd'hui, mais nous sommes à Besançon depuis très longtemps, depuis presque le moment où Besançon est devenue la capitale de la Franche-Comté, dans une situation où Besançon est habituée à recevoir du pouvoir central. Besançon a reçu l'Université à un certain moment, Besançon a reçu le Parlement, Besançon a reçu les militaires et c'est toute une culture qu'il s'agit un peu d'orienter vers une autre direction : Besançon qui, cette fois-ci, génère des créations d'emplois, bien sûr avec d'autres collectivités, avec l'Etat. Prenons par exemple le tertiaire. Le tertiaire à Besançon est un tertiaire de fonction publique essentiellement qui est lié au développement global de la fonction publique dans le pays. Par contre, ce qui manque à Besançon, c'est le tertiaire lié à l'entreprise, de services aux entreprises et un tertiaire d'un certain niveau.

Il nous faut développer la recherche publique et privée. Il nous faut être plus en partenariat avec l'Université et je voudrais dire les quelques craintes que j'ai à ce propos-là. On sait très bien que l'université ne peut se développer en Franche-Comté, à Besançon aussi, que si les entreprises sont parties prenantes dans l'Université. Or il y a là des blocages idéologiques et nous en avons eu un exemple la semaine dernière où lors de manifestations étudiantes, l'un des éléments avancés était de dire qu'il ne faut pas que les entreprises rentrent à l'Université. Je crois que ces blocages de caractère idéologique aujourd'hui doivent être dénoncés, déplacés pour donner un véritable élan dans le triangle d'or qui est l'industrie, la recherche et l'université.

Il y a également nécessité de complémentarité avec le Nord Franche-Comté. Ce n'est pas facile aujourd'hui parce que l'annonce de la restructuration des fonds européens est très préoccupante pour notre capitale régionale. Tous les documents dont nous disposons à ce jour montrent que le Nord Franche-Comté sera éligible, qu'une grande partie de la Haute-Saône sera éligible mais que le Doubs va y perdre et le Jura sans doute encore plus en raison des nouveaux critères. Le problème qui se pose, c'est que pour recevoir des crédits européens, il faut que les collectivités locales contribuent à la même hauteur. Cette nouvelle répartition des crédits européens entraînera un déséquilibre du territoire régional. Pour que Besançon ne soit pas déséquilibrée, il va falloir que les collectivités locales, je parle du Département et de la Région, financent doublement, c'est-à-dire compensent ce que l'Europe ne donnera pas et contribuent parallèlement au même effort que dans le Nord Franche-Comté. On se trouve donc là devant une situation qui me paraît extrêmement difficile à régler. Elle peut se régler dans la durée, elle peut se régler en saisissant certaines opportunités de crédits européens sur des aspects particuliers. Mais nous sommes fondamentalement en situation de handicap, dans un domaine qui nous échappe, qui n'est même pas seulement du ressort du gouvernement français et des parlementaires français mais qui relève de dosage des fonds européens. Je dois dire que cette préoccupation-là, me semble-t-il, doit être véritablement une de nos préoccupations majeures aujourd'hui : comment récupérer en terme d'équilibre, parce qu'on parle de complémentarité entre les villes, ce que nous n'aurons finalement jamais par la voie européenne ? Et cela suppose curieusement un traitement inégalitaire de l'aménagement du territoire, c'est-à-dire qu'une ville comme Besançon devra être traitée de la part de l'Etat, du Département, de la Région et de la Ville sur le plan financier de façon beaucoup plus importante que si elle était dans une zone éligible alors que les zones éligibles répondent à des critères sur le taux de chômage notamment, sur les défaillances d'entreprises. On arrive à un paradoxe absolument étonnant en France actuellement par ce nouveau système. Je voulais attirer votre attention sur ce problème parce que, quelles que soient les décisions qui seront prises, et je souhaite qu'on puisse prendre une décision collective sur un dossier comme ça naturellement, nous aurons toujours cette épée de Damoclès des crédits et des fonds européens qui n'arriveront pas.

M. LE MAIRE : Ce que vous venez de dire est tout à fait logique.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je voudrais mettre l'accent sur la dimension importante du tourisme comme atout de développement économique pour notre ville. Je constate que vous-même reconnaissez que votre politique a jusqu'alors manqué d'ambition dans ce domaine. Je vous en donne acte et vous avez envie de faire bouger les choses, c'est bien.

Il y a une question qui apparaît clairement en matière de tourisme culturel qui est la hiérarchisation du patrimoine entre conforter la Citadelle comme pôle de référence comme il est écrit ou choisir le Musée du Temps comme monument phare. A-t-on actuellement déjà une idée sur cette question ou attend-on les résultats de l'étude qui démarre pour prendre une décision définitive ? A-t-on une tendance actuellement à revoir à la baisse les ambitions qu'on avait données à la Citadelle au profit de ce que le Musée du Temps en tant qu'équipement d'envergure internationale pourrait apporter à la Ville ? J'ai été quand même surpris pour ce qui est de l'accès à la Citadelle que vous reparlez du téléphérique.

M. FOUSSERET : Monsieur le Maire, ce sujet est très vaste et c'est vrai qu'on peut au passage souligner l'énorme travail qui a été fait par Gérard BOICHON et le service Economique. On sait tous que l'économie de la région bisontine est entrée depuis plusieurs années dans une profonde mutation. Il suffit d'ailleurs de regarder les entreprises pour ceux qui connaissent ou qui ont connu le tissu industriel de Besançon il y a une vingtaine, une trentaine d'années et de regarder maintenant, on voit bien qu'il y a effectivement une mutation tout à fait considérable. On s'en rend compte lorsqu'on visite des entreprises, les processus de fabrication ont été totalement transformés, modernisés, ainsi d'ailleurs que les produits. On va vers des produits qui sont de plus en plus petits et de plus en plus miniaturisés avec deux exigences très fortes, une qualité maximum, ce qu'on appelle le zéro défaut et puis des délais aussi très tendus, le flux tendu, c'est-à-dire le délai zéro. Et on doit reconnaître que bon nombre d'entreprises industrielles à Besançon ont su en quelques années conquérir de nouveaux marchés, et même aussi éventuellement changer totalement d'orientation.

On parle beaucoup de micromécanique mais il y a aussi tout ce qui touche l'automatisme et les machines spéciales. On le voyait encore l'autre jour au CETEHOR qui s'appelle à présent Centre de Transfert des Technologies Industrielles en des fabrications dans le domaine de la santé et du génie biomédical. Donc on parle beaucoup de micromécanique, de mécanique, de microtechnique mais suite aux différentes visites que nous avons faites ensemble dans les entreprises, je voudrais insister sur le fait qu'il y a à Besançon quelque chose qui est en train de se développer très fort, la microplasturgie et aussi tout ce qui touche le domaine de l'électronique. Je pense que là nous avons un atout fort. A Oyonnax, ils savent faire le plastique mais pas la micromécanique donc nous avons intérêt effectivement à nous positionner très fort sur la microplasturgie. Pour l'électronique, c'est pareil ; il y a beaucoup de villes en France où l'on sait faire de l'électronique mais il y a peu d'endroits où l'on sait allier électronique et micromécanique et je crois que Besançon a un rôle peut-être de «marieur» à jouer en ce domaine. Et peut-être même que la mariée serait belle d'ailleurs, donc on peut marier la mécanique et l'électronique, et la mécanique et la plasturgie et c'est quelque chose qui est à mon avis tout à fait capital.

Il y a également un domaine sur lequel on doit je pense se positionner très fort, c'est tout ce qui touche au génie logiciel. On en parle peu mais nous avons à Besançon dans les laboratoires d'informatique de l'Université, des chercheurs très performants qui sont d'ailleurs en train de mettre en place un institut : l'Institut des Sciences et Technologies de l'Informatique. L'ancien directeur de l'ENSM me disait dernièrement que dans le génie logiciel il y a quelque chose à faire, il y a une niche parce qu'en France on a le génie de l'informatique mais il y a très peu d'endroits, de villes, de régions où justement on développe l'informatique. En plus de laboratoires performants, nous avons à Montbéliard, dans la région parce que même si on parle de redynamisation de Besançon, on doit avoir une vision tout à fait régionale, le CICV. Nous avons aussi le Réseau LUMIERE donc je pense que nous devons dans le domaine du génie logiciel pouvoir nous positionner et je crois qu'actuellement nous ne sommes vraiment qu'au tout début de ce qu'on appelle la révolution de la génération Internet. Donc c'est un domaine où je pense nous pouvons aller encore un peu plus vite et un peu plus loin.

Je voudrais dire un mot aussi sur la formation. Tout le monde sait que c'est un impératif indispensable mais j'ai lu récemment un rapport du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui souligne que la Franche-Comté est en retard dans le domaine de la formation continue puisqu'en 1994 seulement 27 % des salariés franc-comtois ont bénéficié d'une action de formation alors que la moyenne sur la France est de 34 %. C'est quelque chose d'important et on se rend compte aussi, lorsque l'on visite des entreprises, qu'il y a besoin de formations mais pas forcément de formations hyper-qualifiées. Beaucoup de chefs d'entreprise nous disent qu'ils ne peuvent plus trouver de tourneur ou d'ajusteur par exemple. Je ne sais si c'est vrai parce que les organismes de formation vont nous dire certainement qu'ils

en forment mais il y a quand même me semble-t-il un problème car ces entreprises les forment elles-mêmes. Et souvent, malheureusement quand ils sont formés, ils partent travailler en Suisse. Donc il y a un véritable déficit par rapport à toutes ces formations pas basiques mais d'une haute technicité qui étaient très importantes dans la région il y a quelques années et qu'on ne retrouve plus actuellement.

Je voudrais aussi dire un mot concernant les transports. Au niveau de la SNCF, la Franche-Comté est écartelée entre plusieurs régions et je pense qu'on devrait vraiment demander une direction régionale pour la Franche-Comté. Au moment où on est en train de discuter, de réfléchir sur le TGV, je crois qu'il ne serait pas utopique de rappeler que Besançon pourrait peut-être être aussi le lieu d'un centre de maintenance et d'entretien pour les TGV. Nous avons la logistique pour le faire à la gare et c'est peut-être là aussi un créneau sur lequel nous devons nous positionner.

Je ne reviendrai pas sur le problème de la branche Sud du TGV, je crois que c'est un autre débat et que nous aurons l'occasion d'en reparler. Le TGV m'amène aussi à évoquer pour notre région un sujet dont on parle peu et qui à mon sens est très grave pour l'avenir. Le dynamisme de notre ville, de notre région passe beaucoup par le dynamisme de l'axe économique Rhin-Rhône, c'est-à-dire de Marseille à Strasbourg. Il y a tout cet axe qui est effectivement un axe fort, qui connaît actuellement de grandes difficultés en terme de saturation. On a beaucoup parlé du canal pour développer cet axe, vous savez ce que la majorité d'entre nous en pensait. On parle aussi beaucoup de rails, on parlait aussi beaucoup de routes mais il y a une décision qui à mon sens est passée totalement inaperçue et qui, à terme, risque de remettre en cause tout le développement de cet axe Rhin-Rhône qui est un axe économique vital et un axe historique, c'est la décision prise par les Suisses de creuser deux tunnels, ce qui créera un axe parallèle qui permettra d'aller via la Lombardie, des ports italiens à, comme dirait M. BARRE, la Mittel Europa. Cela signifie que l'axe actuel encombré où on ne sait pas comment vont passer les camions dans quelques années, si nous n'y prenons garde, dans dix, quinze ou vingt ans sera désertique car on ne viendra plus à Marseille pour remonter vers l'Allemagne et les pays de l'Est. On s'arrêtera dans un port italien et on fera Lombardie - Europe. Je crois que nous devons être vigilants par rapport à cela. Il se trouve que dans le cadre d'une mission que l'on m'a confiée, je me suis longuement entretenu avec Michel VAUZELLE, Raymond BARRE et Anne-Marie CAMPARINI qui sont aussi d'accord pour dire que nous devons être vigilants sur ce point. Pour répondre à l'intervention hors micro de certains collègues, je précise que ce ne sont pas de bonnes relations mais des relations de travail et cela ne me gêne pas de rencontrer Raymond BARRE ou Anne-Marie CAMPARINI à partir du moment où ils sont d'accord sur cette réflexion-là.

On est en train de parler d'un plan de redynamisation de la Ville qui sera, M. le Préfet l'a bien dit, la base des prochains contrats de plan. Je pense très sincèrement, que Jean-Claude DUVERGET a eu raison lorsqu'il a dit qu'il fallait élargir au niveau de la Franche-Comté mais on doit aller bien au-delà et dans le cadre du prochain contrat de plan sur lequel nous sommes déjà en train de discuter, essayer de mettre en place des actions communes avec la Région PACA, la Région Rhône-Alpes et l'Alsace afin d'avoir des projets communs pour conforter cet axe-là sinon, je ne voudrais pas être un oiseau de mauvaise augure, mais dans quelques années nous aurons de grandes difficultés parce qu'il sera beaucoup plus facile d'emprunter l'axe Lombardie - Europe que Marseille - Strasbourg. Et là je peux vous dire que le grand canal n'aurait de toute façon rien changé.

J'ai peut-être été un peu long mais le sujet est quand même passionnant. Je pense, et je le redis parce que c'est ma conviction profonde, que nos entreprises et notre région ont beaucoup d'atouts. Bien sûr «ça ne va pas tomber tout seul» comme on dit dans le dialecte de la région. Je crois que c'est un combat et il va falloir nous battre et se bouger. Nous avons des difficultés, nous devons réagir fort et on le fait. Il y a quelque chose qui me reconforte, c'est de voir aussi une véritable mobilisation au niveau des services de l'Etat, du Département et de la Région, et je crois que c'est tout à fait important. C'est pour cela, mes chers collègues, qu'il ne faut pas tomber dans le défaitisme. Nous ne devons pas donner l'image d'une ville déprimée parce qu'un industriel ne va pas investir dans une ville où il sent les gens déprimés, il veut aller investir dans une ville où il sait que les gens ont du peps, du tonus parce que s'ils ont du peps pour défendre leur ville, ils en auront aussi pour défendre leur entreprise. Alors il faut qu'on ait du peps et qu'on avance et peut-être qu'on y arrivera et peut-être aussi que Besançon aura bientôt l'ordre du mérite, comme j'ai lu ce matin dans l'Est Républicain.

M. JEANNEROT : Monsieur le Maire, vous l'imaginez j'ai pris connaissance avec une curiosité particulière, impatiente et attendue des propositions formulées par ce rapport. Je dirais que malgré le caractère général de certaines d'entre elles, malgré le caractère inachevé il faut bien le reconnaître, d'un certain nombre de celles-ci qui mériteraient d'être explicitées, je me réjouis très franchement du contenu de ce rapport au moins pour trois raisons que je voudrais brièvement exposer.

Première raison, c'est que ce rapport trace clairement des perspectives d'avenir me semble-t-il ambitieuses et fortes et surtout, et cela me paraît important, en cohérence avec l'image et le savoir-faire de Besançon. Je crois qu'il faut dire aussi que ce rapport, mais j'y reviendrai, prend appui bien sûr sur une volonté politique forte sans laquelle il n'est pas possible de faire quelque chose, mais surtout il est assorti de moyens financiers qu'on devine de grande ampleur. Sur les grands choix qui sont proposés : soutien à l'emploi industriel, appui aux emplois de services, développement de la recherche, évidemment tous ces choix sont pertinents et méritent d'être soutenus. Je partage ce qui a été dit et je pense que c'est un oubli, à propos de l'électronique et la microplasturgie qui sont des secteurs tout à fait porteurs. D'ailleurs ce rapport, je le souligne au passage, est en droite ligne et en cohérence avec ce qui vous avait été proposé en 1996.

Je vais prendre un exemple sur Besançon Congrès dont le rapport dit que c'est une bonne initiative mais que les moyens dont dispose cette structure sont très largement insuffisants. Je ne peux évidemment que souscrire à l'analyse qui est faite et appuyer l'initiative qui est proposée. Il y a une énorme différence par rapport à 1996, ça n'échappe à personne, c'est que les moyens financiers qui sont devant nous semblent importants, je le disais, mais surtout nous sommes dans un contexte de volonté politique partagée entre l'Etat et la Ville, ce qui n'était pas évidemment le cas en 1996.

La deuxième raison qui me porte à soutenir activement ce rapport, c'est qu'il pose comme facteur clé de succès la mise en oeuvre d'une réelle fonction de prospection. Et je crois que le rapporteur de ce point de vue a raison car notre déficit ici au niveau de la ville porte en effet, malgré les efforts qui ont été engagés au cours des dernières années en ce domaine, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que la Ville doit développer en propre des moyens spécifiques de prospection mais elle doit être, en tout cas, en état et en capacité de pouvoir mobiliser des outils et des compétences sur ce champ et je crois que là aussi le travail qui devra être fait très concrètement est très important. Et de ce point de vue, le Commissariat à l'Industrialisation est présenté comme l'outil privilégié. Alors évidemment j'ai tout lieu, vous l'imaginez, de me réjouir de cette présentation et de l'évolution des choses. J'ai été le premier il y a plus de deux ans à préconiser cette initiative ; j'observe qu'elle a fait son chemin et en effet je crois qu'il constitue un outil important et précieux à la problématique qui nous est posée, mais le Commissariat n'aura pas d'effets magiques. Il y a deux conditions à remplir, me semble-t-il, qui sont essentielles. La première c'est que le Commissariat doit, et le rapport le souligne un petit peu, travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs. Et la deuxième, c'est que le développement économique doit se faire, se mettre en oeuvre dans le contexte de l'agglomération et non pas évidemment aux limites de la seule ville. Je crois que ça aussi c'est dit et c'est un point important, la ville ayant un rôle d'animation majeur.

La troisième raison qui me fait complètement adhérer à ce rapport, c'est dans la méthode qu'il préconise. Je crois qu'une ambition et des moyens ne font pas tout, il faut une méthode et des plans d'action si on veut garantir le concret et si on veut éviter de rester au stade de l'incantation. De ce point de vue, ce qui est proposé là me paraît pertinent.

Néanmoins, sur deux points je ne partage pas tout à fait les analyses qui nous sont présentées. Il est vrai que ce sont deux points mineurs mais j'avoue qu'ils me tiennent à coeur et je voudrais simplement les citer sans les développer. On fait état dans le préambule d'une situation de concurrence avec le Nord Franche-Comté. Alors je crois qu'il y a là tout à la fois à mon point de vue, on peut ne pas être d'accord, une erreur d'analyse et une erreur tactique de positionnement. On nous dit que les taux de chômage sont comparables, or le Nord de la région bénéficie de plus d'aides européennes que nous, et on a raison de se battre bien entendu pour bénéficier de l'ensemble des aides, mais il ne faut pas seulement prendre en compte le taux de chômage. Le taux de chômage c'est la situation à l'instant T ; regardons la dérivée des indicateurs économiques et de ce point de vue vous pourrez constater que véritablement la situation du Nord Franche-Comté n'est pas à envier par les Bisons. Je crois qu'il faut vraiment cesser de se mettre en opposition et de considérer que finalement l'herbe est plus verte là-haut, ce n'est pas le cas.

Deuxième erreur d'analyse, elle est un peu plus secondaire, Besançon serait en déficit d'image et de positionnement. Concernant l'image, je crois que c'est vrai, chacun le sait ici. Par contre sur son positionnement économique, je ne le crois pas. L'image économique de Besançon est aujourd'hui qualifiée autour des microtechniques, du génie biomédical, du temps- fréquence. Je crois que les choses, certes, méritent de faire l'objet d'une promotion, cette promotion n'a pas été suffisante, mais il y a là me semble-t-il des ingrédients qui sont suffisamment clairs.

En conclusion, je dirais simplement deux mots. Je rappelle que la Ville ne découvre pas aujourd'hui les vertus du développement économique, mais je crois que ce qui se passe est très important parce que la Ville, à la faveur du choc salutaire finalement qu'aura peut-être présenté WEIL de ce point de vue, est en train de changer de braquet et peut-être d'un certain point de vue de culture et cela me réjouit. Cela dit, je crois que nous jugerons et nous serons jugés aux actes, et je ne doute pas que les actes qui suivront seront à la hauteur de l'ambition qui est affichée dans ce rapport. Je vous remercie.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Nous sommes en train de tourner la page définitivement d'un mode d'activité indus- trielle des années 1950-1960 et nous avons actuellement en germe, c'est ça que j'aimerais arriver à faire partager, dans nos activités industrielles les emplois, les modes d'activités industrielles du XXI^{ème} Siècle. Il suffit d'aller regarder la jeunesse tout simplement, si je peux me permettre de le dire, de nos chefs d'entreprise. Il y a là, lié à l'évolution industrielle, tout un vivier d'une force extraordinaire qui s'est lancé dans un certain nombre de paris industriels. Et on le voit bien, le service Economique de la Ville de Besançon a, depuis des années, accompagné cette évolution, ces paris que prenaient un certain nombre de jeunes chefs d'entreprise. Ce qui me semble essentiel, et c'est tout l'enjeu actuel de ce document qui nous est présenté, c'est d'aller encore plus fort, plus loin dans le soutien à cette mutation, à cette évolution et je suis persuadée que l'ensemble des autres collectivités sauront nous soutenir. Nos points forts, nos faiblesses sont montrés dans ce document et il y a grosso modo accord sur ces points. Il me semble qu'il est essentiel d'accompagner, de supporter, de développer le dynamisme qui existe déjà.

Il me semble par contre évident que pour porter cet accompagnement, il faudra que nous nous dotions au niveau de l'agglomération et au niveau du bassin d'emplois, d'outils qui nous soient propres. Nous manquons, je l'ai déjà dit ici en Conseil Municipal, d'une véritable agence de développement. Il y en a une à Belfort, une dans le pays de Montbéliard, il faut que l'agglomération de Besançon se dote d'un véritable outil d'analyse, de soutien. Il faut que les entreprises de notre secteur aient un seul et unique interlocuteur sur l'ensemble du secteur pour les soutenir dans leurs différents projets. Il faut que nous ayons une structure propre à notre secteur d'appui immobilier industriel, c'est ce que vous proposez. Il faut que nous ayons une structure propre à notre secteur pour l'aide financière, ce sont principalement d'outils dont nous manquons.

J'aimerais insister sur un autre domaine qui est celui des nouvelles techniques de communication qui vont profondément changer les façons de travailler dans beaucoup de secteurs : industriel, touristique, culturel, etc. Nous avons la chance, par le biais du Réseau LUMIERE, d'être en pointe dans ce secteur-là. N'ayons pas peur donc de le faire reconnaître dans notre plan.

Il y a un autre changement auquel je suis peut-être plus sensible que d'autres, bien que la majorité des élus ville y soient sensibles, c'est l'évolution démographique qui va profondément changer l'ensemble de notre façon d'appréhender les choses.

Premièrement, les gens sont de plus en plus tôt en retraite, je ne sais pas combien de temps cela va durer mais actuellement c'est la réalité. Les gens vivent en bonne santé de plus en plus longtemps. Nous avons actuellement entre 60 et 80 ans des personnes en bonne santé qui ont des moyens financiers importants. Ils sont et seront de plus en plus consommateurs de tourisme, d'activités sportives et d'activités culturelles en particulier. Aussi, dans notre développement, ne regardons pas uniquement, même s'il est essentiel, le secteur industriel car il y a aussi des emplois très importants dans ces champs-là.

Deuxième point où il y a une évolution profonde dans la société, c'est le vieillissement. Les évolutions dans le domaine de la santé nous montrent qu'il y aura des emplois dans le maintien à domicile, dans les réseaux de soins, dans la qualité de vie et dans la qualité de l'environnement. Sachons aussi nous doter, et c'est le sens du programme que vous nous proposez, de cette évolution-là parce que les emplois sont des emplois industriels, ce sont des emplois de services dans tous les domaines. C'est ce point-là que je voulais développer.

M. BONNET : Monsieur le Maire, j'ai été frappé de la fin de l'intervention de M. JEANNEROT qui nous disait en quelque sorte qu'il semble avoir fallu un choc salutaire pour voir la ville bouger sur le plan économique. Laisse-t-il entendre qu'il n'a pas eu dans le passé les moyens de ses ambitions de la part de la Municipalité ? M. BOICHON aura-t-il les moyens aujourd'hui de ses ambitions au-delà de ce que vous attendez de l'Etat ?

Je constate que Jean-Claude DUVERGET tout à l'heure a fait une proposition qui pouvait témoigner -on fait de la politique ici, non ?- de volontarisme, vous l'avez refusée. Permettez-moi de m'interroger.

M. DUVERGET : Une très courte intervention sur quelques propos. M. FOUSSERET a fort justement parlé de ce problème de dérive des grands trafics vers le centre de l'Europe et nous allons sans doute, dans les négociations à venir, contrat de plan Etat/Région, essayer de bien situer la Franche-Comté dans un ensemble européen. Or il me semble que de par sa position, Besançon capitale régionale est une des villes périphériques de l'arc alpin, et cela suppose deux choses fondamentales. La première c'est bien effectivement de jouer la carte de la tangentielle, c'est-à-dire de l'axe Rhin-Rhône mais aussi de jouer la carte de pénétrante vers la Suisse et vers l'arc alpin. On va là traiter les grands dossiers qui vont engendrer des investissements considérables. Il nous faut trouver ici en Franche-Comté un carrefour. Ce carrefour peut-il se situer dans un secteur pas trop loin de Besançon pour cette pénétrante ?

Deuxième réflexion avec un peu de scepticisme cette fois-ci car j'ai beaucoup entendu parlé de structures. Commissariat à l'Industrialisation, oui mais à condition que ce ne soit pas un « machin », que ce soit un élément fédérateur d'organismes qui travaillent déjà ici pour le développement et on n'a pas cité l'ADED. L'ADED travaille pour le développement. On n'a pas cité la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs qui travaille également pour le développement. Il existe donc des organismes qui méritent peut-être de travailler mieux ensemble encore mais pas une superstructure.

Troisième réflexion, une agence d'urbanisme s'impose. Je l'avais déjà dit je crois dès 1995 ; à partir du moment où on ne travaille plus seulement en terme de ville intra-muros mais d'agglomération, il est évident que cela s'impose et le plus vite sera le mieux.

Dernier mot peut-être, sur le terme de qualité, il me semble l'avoir relevé. C'est une véritable démarche qualité que nous devons entreprendre pour effectivement développer, attirer les entreprises dans la tradition de la démarche de qualité qui est défendue par l'Institut Français de la Qualité, qui est mise en oeuvre également sur le plan régional par l'Institut de Recherche et de Développement de la Qualité (l'IRDQ), et peut-être que nous aurons intérêt à introduire dans les équipes des spécialistes aussi de la qualité. Je pense à l'IRDQ qui avait fait un travail par exemple pour l'organisation des jeux olympiques d'Albertville. On est dans le même enjeu là si on peut dire, on parlait de compétition tout à l'heure.

M. JACQUEMIN : Très brièvement, Monsieur le Maire, simplement pour observer que les principales personnalités qui vous entourent sont montées au créneau sur ce sujet tout à fait important, je les en félicite et je vois là le signe d'une sorte de révolution culturelle dans vos rangs, je ne peux que m'en réjouir.

M. LE MAIRE : Nous nous en réjouissons avec vous, Monsieur JACQUEMIN.

M. JACQUEMIN : Mais j'observe effectivement que M. JEANNEROT avait tenu des propos il y a quelques années qui ouvraient des pistes, lesquelles pistes sont reprises aujourd'hui, je partage donc la réflexion qui nous a été livrée. Je pense qu'il y a beaucoup dans cette réflexion d'éléments déjà connus, donc je vois moins l'enjeu aujourd'hui dans le contenu que dans la méthode et dans les moyens qui seront mis en oeuvre. Je crois que les analyses sur l'évolution du milieu économique franc-comtois et plus particulièrement bisontin, ont été faites. Le diagnostic rassemble à peu près aujourd'hui l'ensemble des points de vue. La question qui se pose est de savoir quels seront en réalité les moyens que vous pourrez, vous, mobiliser ou que vous mobiliserez vis-à-vis de l'Etat, et quelle est la volonté réelle de l'Etat. N'oublions pas de dire tout de même parce qu'il y a des tas de considérations géopolitiques ce soir, que le jacobinisme a toujours prévalu dans l'organisation et dans les travaux de la DATAR. Y a-t-il là aussi une révolution culturelle sur des axes qui ne passent pas par Paris, je l'espère mais cela reste à démontrer.

Quelques réflexions toutes simples : premièrement il va falloir exercer une pression politique certainement forte.

M. LE MAIRE : Vous pouvez compter sur nous !

M. JACQUEMIN : J'en accepte l'augure mais cela ne me semble pas tout à fait évident. Au-delà des promesses, on a parlé de moyens financiers importants ; je voudrais savoir si vous avez des indications sur ceux-ci car je suis convaincu, comme l'a dit Jean-Claude DUVERGET, que s'il n'y a pas des accompagnements financiers importants de la part de la Ville et des autres collectivités, les bonnes intentions affichées aujourd'hui de l'Etat risquent fort de s'évanouir.

Deuxième point : nous avons à trouver des cibles précises de développement industriel car c'est bien du développement industriel dont nous parlons ce soir, outre le débat obligatoire qu'il va falloir conduire à l'occasion de la préparation du contrat de plan essentiel pour les équipements. Mais le coeur du sujet qui est tout de même peut-être le plus difficile, c'est de trouver les perspectives de développement industriel et pour les trouver, il va falloir avoir une action forte et précise et intellectuellement très ciblée et que ces cibles soient reconnues sur le plan national par le Ministère de l'Industrie, par le Ministère de l'Équipement, par la DATAR. Je crois que la partie n'est pas facile car il y a des concurrences qui s'expriment par ailleurs. Voilà les quelques réflexions, Monsieur le Maire, que je voulais faire sur ce rapport.

M. JEANNEROT : Une double réponse très simple et très brève. Merci à M. BONNET de son observation, j'aurais été contrarié que le doute s'installe en lui car en 1996, je l'ai dit les mots ont un sens et je crois que vous les avez bien entendus. En 1996 nous étions dans un contexte où, hélas pour moi et de ce point de vue je n'ai pas été un adjoint peut-être tout à fait chanceux, il y avait une volonté de la Ville mais cette volonté politique n'était pas partagée par l'Etat, le contexte ne s'y prêtait pas et croyez que je le regrette.

Deux mots à M. DUVERGET pour lui dire qu'on gagnerait parfois à s'écouter un peu mieux. J'ai indiqué tout à l'heure que le Commissariat était une heureuse initiative, sous réserve toutefois qu'il sache bien entendu travailler en réseau avec l'ensemble des structures et l'ensemble des acteurs sinon effectivement ça sera un outil probablement inutile.

M. LE MAIRE : Les conclusions de Gérard BOICHON.

M. BOICHON : J'ai été suffisamment bref en introduction, je vais être un tout petit peu plus long en développement. Concernant le Commissariat, c'est vrai que M. DUVERGET a été modéré ce soir puisque dans une émission de radio de la fin du mois de janvier, il parlait du Commissariat en disant qu'il s'agissait d'un hôpital pour fonctionnaires de la DATAR en mal de maison de retraite.

Je vais essayer de répondre aux questions dans l'ordre où elles ont été posées. Sur les moyens dont le service Economique disposera pour mener à bien ces ambitions-là, d'ores et déjà la Municipalité a pris des décisions importantes. Nous avons le recrutement de trois personnes au service Economique : un rédacteur et deux cadres A qui seront assimilés à des chefs de projets et qui essaieront de mener à bien tous les projets structurants que l'on va mettre en place à partir des fiches projets. Donc trois personnes supplémentaires et non pas des moindres en terme de qualification.

Deuxième décision prise : vous savez que pour faire de l'économie, il faut savoir faire de la communication et notamment de la communication économique et dans ce domaine-là il a été également décidé d'abonder un budget spécifique à la commission économique qui sera pour nous déjà un outil d'aide à la vente.

Concernant l'intercommunalité c'est important, vous avez vu que dans le projet on parle de certains objets d'intercommunalité, notamment les plateformes multimodales. Je vous rappelle que toute la réflexion qui a été faite sur la plateforme multimodale se situerait à Chemaudin. C'est quand même de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire, en terme d'intercommunalité, je voudrais vous apporter une bonne nouvelle, vous la connaissez peut-être déjà, c'est que nous avons postulé avec le District sur un appel d'offres à la DATAR concernant les districts industriels, les systèmes productifs localisés. Je peux vous annoncer officiellement que sur 125 candidatures qui ont été retenues, Besançon était la 6^{ème} choisie et c'est la seule qui a été choisie dans le cadre des micro-techniques.

M. LE MAIRE : Bonne nouvelle !

M. BOICHON : Et il va y avoir quelque chose comme 14 MF qui seront abondés pour ces districts industriels. Donc voyez qu'en terme d'intercommunalité, on a déjà commencé à travailler et bien travailler avec le District.

L'Université, vous l'avez vu est un pan important du projet. J'étais cet après-midi au conseil scientifique de l'Université où j'ai planché devant les universitaires pour présenter le PSI et nous avons tout de suite et très largement débordé d'ailleurs sur les aspects de notre plan de relance parce que les universitaires ont l'intention de s'impliquer totalement et de nous aider dans l'évolution de notre dynamisation économique. Dans ce cadre-là, nous avons abordé le point puisque nous en avons parlé tout à l'heure, de toutes les filières de formation et notamment nouvelles filières de formation que nous avons l'intention de mettre en place et dont le Président de l'Université se fait l'écho aujourd'hui, notamment la filière de l'institut de l'administration. Mais nous avons parlé aussi, je crois que c'était M. DUVERGET qui parlait de blocage, d'apprentissage, et notamment d'apprentissage concernant le supérieur et on va mettre en place, sur cet apprentissage supérieur, des stages en entreprises, ce qui permettra effectivement de faire le lien entre l'Université, les métiers de l'enseignement supérieur et les entreprises qui sont à la recherche de cadres.

Autre point précis concernant le tourisme, je crois que c'est M. BONNET qui l'a abordé en parlant de tourisme culturel, de la Citadelle et des musées. Je crois très sincèrement que ce ne sont pas les mêmes offres et les mêmes clients. Pour l'instant, on peut avoir de la complémentarité quelque part, c'est ce que nous allons rechercher dans l'étude touristique qui est démarrée aujourd'hui et qui nous apportera des éclaircissements dans ce domaine-là mais je crois qu'il n'y a pas de concurrence entre la Citadelle et le Musée du Temps.

Sur la prospection, vous savez qu'il existe déjà des outils de prospection, notamment le CLDP qui a été mis en place avec les autres collectivités il y a quelque temps. Le seul problème que nous rencontrons aujourd'hui, c'est que la prospection avait été confiée à IEN Prospection qui pensait obtenir un cadre venant de la reconversion du personnel Rhône-Poulenc. Or Rhône-Poulenc a fait savoir depuis quelques mois qu'il n'enverrait personne, c'est-à-dire que nous avons aujourd'hui une prospection sans prospecteur. Donc, il faudra que l'on revoie le fonctionnement effectivement du CLDP, c'est un dossier sur lequel on va travailler très rapidement.

Concernant le Nord Franche-Comté et la culture scientifique et économique, je dois dire que je n'ai absolument aucun complexe. Je me place dans un secteur où la concurrence est féroce, même entre collectivités, c'est la loi du marché, comme le disait Jean-Louis FOUSSERET, il faut avoir un état d'esprit de compétiteur. Il n'y a pas que les aides financières. Lorsque l'on fait une enquête auprès des entreprises en leur demandant leurs différents critères de choix pour s'installer dans une agglomération ou dans une ville, savez-vous que les aides financières recueillent seulement 13 % ? Il y a d'autres pourcentages qui sont les transports, la qualité de vie, etc. Donc pas de complexe vis-à-vis du Nord Franche-Comté.

C'est vrai que l'aide financière est importante notamment en ce qui concerne l'immobilier l'entreprises, je crois que c'est Paulette GUINCHARD-KUNSTLER qui en parlait. Il nous faut impérativement un outil, un outil financier d'aide à l'immobilier d'entreprises. Je l'ai dit, je le redis, les entreprises aujourd'hui et les grands entrepreneurs ne souhaitent pas devenir propriétaires de leurs locaux, ils préfèrent faire de la location ou des crédits leasing. Il faut que nous ayons un outil pour pouvoir leur donner une offre immobilière clé en main, mais pour cela il faut des moyens et on ne peut pas, cette fois-ci, complètement éluder les moyens financiers. Savez-vous que pour une entreprise qui construit un bâtiment qui vaut aux alentours de 25 millions de francs, aujourd'hui la Ville, pour emporter un marché, doit abonder pour 7 millions de francs ? 7 millions sur 25 millions, 7 millions de notre poche et de celle des collectivités qui nous aident, notamment la Région. Malheureusement, un décret est paru au mois d'août qui fait qu'aujourd'hui les collectivités comme la Région ne pourront plus abonder ce type d'aide. Donc aujourd'hui nous n'avons pratiquement plus rien qui nous permette d'aider les entreprises.

La concurrence au niveau financier est importante, c'est pour cela que ce plan de relance aura un volet budgétaire dont on va détailler projet par projet les montants. Nous comptons bien sûr sur les décisions du CIADT du 15 juin pour pouvoir avoir effectivement les moyens de nos ambitions car il y a les moyens humains mais il y a aussi les moyens financiers et je reviendrai sur ce que disait Jean-Louis FOUSSERET, il y a plus que la bonne volonté, il y a l'ambition. Or l'ambition je crois qu'on l'a, et à mon avis, dans les quelques mois qui viendront, avec les moyens qui nous seront donnés, on aura quelques bonnes nouvelles à vous annoncer, il y en a déjà qui sont en bonne voie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 mars 1999.